



CSU-CAVD

Rapport Annuel 2020

PR144 région Villars-Gryon

1. Introduction :

Contexte

En 2009, afin d'améliorer un délai de réponse (alarme 144 – arrivée des secours) trop long dans certaines régions périphériques du Chablais vaudois et sur préavis de la Commission pour les Mesures Sanitaires d'Urgence (CMSU), le Service de la Santé Publique (SSP) du canton de Vaud a décidé de mettre en place un dispositif de « premier répondant » non-professionnel (PR).

Situation actuelle

Depuis 2009, les PR assurent la prise en charge initiale, avant l'arrivée des secours professionnels pour les interventions urgentes de type P1/P2. Ils accomplissent chaque année entre 120-150 interventions dans le secteur du plateau de Villars-Gryon.

L'Association CSU-CAVD à son siège principal à Aigle et étend également ses prestations au Pays-d'Enhaut avec une 2^{ème} base ambulance à Château d'Oex qui exploite une ambulance H24 sur le secteur. La structure met à disposition de la population du Chablais et des Alpes Vaudoises 3 ambulances de jour (07h00-19h00) et 2 ambulances de nuit (19h00-07h00)

L'InterAssociation suisse de sauvetage (IAS) édicte des Directives pour les services de sauvetage suisses dont notamment celle concernant le délai de réponse des missions prioritaires de niveau P1 (urgences vitales). Il s'agit de l'intervalle entre la réception de l'alarme 144 à l'équipage ambulanciers et l'arrivée des premiers secours sur site qui peuvent être professionnels ou non-professionnels (ex : PR144). Une valeur de référence de ce délai de réponse est donnée par l'IAS dans le point 8.3 de ses Directives : *La valeur de référence pour le délai de réponse lors d'intervention P1 dans le rayon d'action du service de sauvetage est de 15 minutes après l'alarme dans le 90 % des cas. Un délai de réponse de 10 minutes est le but à atteindre en cas d'urgence médicale.*

Le délai de réponse de l'ambulance pour les engagements 144 en priorité 1 (P1 – feux bleu sirène) sur le plateau de Villars-Gryon se situe dans une importante fourchette de 20 à 40

minutes (23 minutes en moyenne) et ce délai peut considérablement varier en fonction du lieu d'intervention, des conditions météorologiques ainsi que de la fluidité du trafic. Le réseau routier est régulièrement en travaux et cela implique souvent la fermeture d'une voie de circulation avec la pose de feux de signalisation, nous obligeant à respecter les règles de circulation malgré l'engagement en P1.

La région ne dispose pas de médicalisation mobile (REMU) malgré la présence de 2 cabinets médicaux sur place. Toutefois, ceux-ci peuvent être considérés comme un lieu de destination si une hospitalisation du patient ne s'avère pas nécessaire.

Les premiers répondants non-professionnels (PR144) interviennent sur site sans soutien médical et avant l'arrivée des moyens professionnels sur site. Le PR144 est un intervenant non-professionnel isolé et en 1^{ère} ligne qui doit prodiguer rapidement les premiers soins au patient mais également assumer la gestion de l'environnement de l'intervention avant l'arrivée de l'ambulance. Ces contraintes d'exposition sont contrôlées au maximum par le CSU-CAVD par le biais d'actions concrètes pour soutenir nos PR144. En exemple, nous citons la formation continue et des stages en ambulances, la discussion d'intervention après chaque mission de sauvetage, la mise à disposition en tout temps d'un soutien psychologique par une cellule de soutien professionnelle (APIC), la nomination d'un référent par PR144, une rencontre au minimum chaque 2 mois avec la responsable des PR144 et le Responsable opérationnel pour reprendre toutes missions et discuter des points d'améliorations possibles

Les alarmes sont gérées exclusivement par la centrale 144 du canton de Vaud (Fondation Urgence Santé, FUS).

Contexte Covid

En accord avec la Direction et les PR144, le dispositif a été maintenu tout au long de l'année malgré le contexte de pandémie Covid-19. Il a été convenu avec le 144 de ne pas engager de PR sur les missions chez des patients diagnostiqués Covid positif. Les PR gardaient le droit de refuser de prendre des gardes et/ou d'intervenir lors de suspicion de contamination Covid. Nous avons mis en place des règles d'hygiène et de nettoyage plus strictes concernant le matériel d'intervention ainsi que leur équipement personnel. Les guidelines en situation d'ACR ont été modifiées afin que le massage ainsi que la pose du défibrillateur et son utilisation soient les seuls gestes accomplis par les PR. La ventilation avec pocket mask et filtre étant trop risquée en cette période de pandémie. Nous leur avons fourni l'équipement de protection individuel adéquat et les PR étaient également libérés dès que possible afin de limiter les contacts et risques de contamination. Aucun cas de contamination en intervention n'a été relevé.

2. Bases légales

Ce dispositif de PR est intégré dans le dispositif cantonal mis en place au sens de l'article 183 de la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique et de l'art 33 du règlement du 26 avril 2006 sur les urgences préhospitalières et le transport des patients. Dans les recommandations IAS pour la mise en place/et l'exploitation des systèmes de premier répondant (2013), les aspects juridiques sont développés.

3. Objectifs

- **Apporter une réponse sanitaire** dans les 15 minutes par des ressources non-professionnelles mandatées par la Centrale 144.
- **Assurer, avant l'arrivée des moyens de sauvetage** professionnel, la prise en charge initiale du patient par des gestes de premiers secours, indispensables pour la survie de certains patients.
- **Anticiper les besoins** par une rapide évaluation de la situation sur site et transmettre les informations essentielles aux moyens de sauvetage en déplacement vers le site
- **Répondre à la Directive IAS (InterAssociation suisse de Sauvetage) du 8.3** (directives 2010) pour l'évaluation du délai de réponse

Profil du premier répondant

Personne rassurante, solide, intégrée dans la région, motivée par l'offre sanitaire proposée, ayant une sensibilité pour les soins, l'aide à autrui, le soutien des personnes en détresses et capable de travailler de manière autonome dans des situations d'urgences. Elle doit impérativement habiter et/ou travailler sur le plateau de Villars-Gryon et disposer d'un véhicule privé pour intervenir rapidement sur le site (conduite normale) afin de prodiguer les 1^{ers} soins avant l'arrivée des professionnels.

Le PR144 est relié contractuellement au CSU-CAVD et est considéré comme un collaborateur de l'Association.

Formation initiale

La formation initiale du premier répondant est donnée par le CSU-CAVD. Elle comprend une formation totalisant 50 heures de formation, soit :

- Cours BLS/AED, 6h
- 2-4 jours de stage au sein du CSU-CAVD
Formation à l'interne par les ambulanciers et techniciens ambulanciers

4. Intervention des PR

Procédure d'alarme

La centrale 144 engage par SMS un Premier Répondant lors de chaque engagement d'une ambulance en P1 et P2 sur le plateau Villars-Gryon. Les PR ne sont pas engagés sur les missions P3, cabinets médicaux ou si une médicalisation est déjà sur site.

La Responsable (ambulancier ou technicien –ambulancier) des PR144 reçoit également les SMS d'alarme, afin d'être informé et organiser un contact téléphonique pour un bilan post-intervention au besoin.

Les PR144 Villars-Gryon se déplacent avec leur véhicule privé. Les déplacements se font dans tous les cas en conduite non-urgente et en respectant les règles de circulation.

Guidage des secours

Le PR144 choisit un endroit visible et installe une lampe clignotante sur le toit afin de faciliter la localisation du site pour les moyens de sauvetage. En cas de besoin, le PR appelle le 144 pour être mis en liaison directe avec l'intervenant ambulancier afin de renseigner sur le lieu et/ou des spécificités rencontrées.

Assistance sur le site

Le PR procède à la première évaluation du patient et aux premiers soins sur site. Dès l'arrivée de l'ambulance, il transmet les informations récoltées (allergies, traitement, ATCD médicaux, coordonnées du patient, etc.) et se met à disposition de l'équipage ambulancier pour la suite de l'intervention.

Retour sur les interventions

Un rapport de mission informatisé est établi et repris par la responsable PR 144. Le rapport est couplé à la FIP ambulancière, soumis au secret médical et au secret de fonction. Dans la mesure de ses connaissances, le PR utilise un vocabulaire professionnel, et dans tous les cas un langage correct et adapté. Les PR utilisent le rapport de soins Attrib tout comme les équipages ambulancier afin de remplir leur rapport d'intervention.

La responsable PR ou la direction du CSU-CAVD sont atteignables 24/24 heures si nécessaires. Lors d'alarme présumant une intervention à risque ou difficile, la responsable contacte l'intervenant concerné à la suite de l'intervention. Il se renseigne également, auprès des ambulanciers, pour la collaboration sur site afin d'évaluer et d'avoir un suivi personnalisé de chaque PR.

Planning des piquets

Les piquets sont organisés en tranches de 12h. La référente PR tient à jour le planning des gardes. Le planning est créé communément avec les intervenants lors des séances programmées (tous les deux mois), en fonction des habitudes et impératifs de chacun. La responsable PR recense les gardes non attribuées et essaye de limiter le plus possible ces dernières. La responsable PR transmet chaque semestre un tableau récapitulatif de la couverture des gardes effectuées à la Direction générale de la santé.

Assurances

Les PR144 sont des collaborateurs du CSU-CAVD et bénéficient des couvertures assurances : accident professionnel, assurance liée aux dommages causés à leur propre véhicule lors des missions 144 et couverture RC si nécessaire.

Rémunération

Les salaires sont versés trimestriellement et comprennent :

- Les gardes assurées
- Les heures d'intervention
- Les heures de formation
- Les heures de séance
- Le remboursement des frais de formation
- Le remboursement des frais divers

Tarif horaire 2020 défini par le canton

Heure d'intervention	CHF 60.- inclus charges sociales
Piquet de 24 heures	CHF 72.- inclus charges sociales
Heure hors missions (formation, séance)	CHF 27.- inclus charges sociales

5. Infrastructures

Locaux

Les PR disposent depuis 2009 d'un local situé à la patinoire de Villars-sur-Ollon. Depuis le mois de décembre 2015, ils disposent d'un deuxième local situé à la caserne des pompiers à Gryon. Les PR disposent ainsi de deux locaux disposant du stock et matériel de rétablissement. La Responsable PR s'assure régulièrement de la suffisance du matériel et procède au rétablissement du stock si besoin.

Matériel

Nous avons un nombre de sacs suffisant pour assurer de manière générale que chaque PR144 puisse avoir 1 sac d'intervention avec lui en permanence, ce qui permet de pouvoir également être engagé rapidement soit en renfort du collègue PR144 de garde ou soit en remplacement en urgence si celui-ci doit s'absenter pour une durée limitée.

Concernant le matériel personnel, chaque PR est équipé comme tel :

- Clé/badge d'accès au local de rétablissement
- 1 pantalon ambulancier
- 1 paire de bottes
- 1 gilet jaune
- 1 parka
- 1 puck lumineux
- 1 lampe frontale
- 1 triopan
- 1 carnet de poche « aide-mémoire »

Le dispositif possède 5 sacs d'intervention équipés comme suit :

- 1 détecteur CO
- 1 défibrillateur automatique avec patch
- 1 masque de ventilation pocket mask
- 1 aspiration manuelle
- 1 désinfectant pour les mains
- 1 attelle sam-splint
- 1 coldpack
- 1 bouteille d'oxygène de 2L avec masque haute concentration et lunette à oxygène
- 1 nécessaire hémostase avec ciseaux, compresses, désinfectant, bandages, scotch
- Sac poubelle
- 1 tensiomètre automatique
- 1 saturomètre
- 1 casque d'intervention
- 1 paire de lunettes de protection
- 1 thermomètre

6. Evaluation interne du dispositif

La responsable PR144 qui est un ambulancier ou technicien ambulancier nommé à ce poste, interroge régulièrement les intervenants ambulanciers sur la collaboration sur site. Les PR sont justement considérés par les ambulanciers. Certains détails sont cependant réglés suite aux interventions par téléphone ou lors des séances. Les rapports d'interventions informatisés sont complets et le langage professionnel est respecté. La collaboration et l'aide des PR sont très appréciés du corps ambulancier. Leur intervention représente une aide précieuse pour les équipages.

7. Coûts du système et charges d'exploitation

Le montant maximum alloué par la Direction Générale de la Santé s'élève à CHF 50'000.- par année.

Utilisation budget 2020 – PR144 Villars-Gryon		
Salaires	CHF 40'195.25	
Matériel	CHF 1'727.40	
Equipement	CHF 2'796.25	
Formation	CHF 0	Pas de formation externe
Loyer et charges	CHF 0	
Total :		CHF 44'564.70

Nous avons accueilli et formé 3 nouveaux PR en 2020 ce qui représente un coût en formation, salaires et équipement.

8. Analyse de l'activité et statistiques de l'année écoulée

Nous dénombrons 151 interventions en 2020 (158 en 2019), dont 68 P1 (45%) et 83 P2 (55%). On observe une légère baisse du nombre d'interventions probablement liée aux interventions Covid et baisse de l'activité habituelle en station. Ci-dessous, quelques éléments statistiques.

Répartition géographique des interventions

Arveyes	5
Chesières	43
Gryon	47
Huémoz	4
Les Posses-sur-Bex	1
Villars-sur-Ollon	47
Total général	151

Délai moyen alarme 144 / PR sur site : **8 minutes (11 minutes en 2019)**

Délai moyen alarme 144 / ambulance sur site : **23 minutes (24 minutes en 2019)**

Temps moyen PR seul sur site : **11 minutes (13 minutes en 2019)**

Analyse de l'activité des PR

Pour les 151 interventions de 2020, aucun problème majeur n'a été relevé. Seulement 9 interventions (6 cas en 2018) ont été effectuées sur ce secteur d'intervention sans PR, car il n'y avait pas de Premier Répondant inscrit au planning.

Concernant les bilans effectués par les PR, une réévaluation de la situation par la centrale d'engagement a permis à plusieurs reprises, par exemple, d'engager une médicalisation adaptée, de l'aide au portage ou autre. Une surveillance simple est également systématique (monitoring, prise de la tension artérielle, état de conscience). Pour la suite de la prise en charge, son aide aux ambulanciers est toujours précieuse et reconnue comme telle par les équipages, notamment dans les cas d'immobilisation. Le premier répondant connaît, de par ses journées d'observation au sein du CSU CAVD, le matériel ambulancier, notamment de relevage. Il est donc une aide précieuse et active sur site.

Nombre de PR

Les PR étaient 8 au début de l'année (dont 7 actifs) ; nous recensons un cas d'absence de longue durée sur maladie depuis 2018. Par la suite, nous avons formé 3 nouveaux PR ce qui amène notre effectif à 11 (dont 10 actifs). Cette disposition est plus confortable et permet une meilleure répartition des gardes. Au niveau du nombre de garde de 12 heures effectuées, 34 périodes n'ont pas été couvertes sur l'année entière. Ce nombre est relativement constant comparé aux années précédentes : 2019 (30) et 2018 (39).

Formation initiale et continue

La formation initiale se déroule en stage ambulance (entre 2-4 jours) et est adaptée en fonction des connaissances et besoins du PR. Le programme vise à couvrir les éléments suivants :

- Information administratives relatives au dispositif et au domaine préhospitalier
- Sécurité en intervention
- Matériel et son utilisation
- Gestes pratiqués (maintien de tête, prise de tension, dispense d'O2,...)
- Exercices sur des situations pratiques

Une journée de stage ambulance par année civile a été effectuée par l'ensemble des PR actifs. L'objectif de cette journée est de pratiquer la réanimation en atelier d'exercice ainsi que revoir les recommandations d'utilisation de l'oxygène.

Etude de cas et suivi de l'activité

En temps normal, l'ambulancier responsable des premiers répondants et ces derniers se retrouvent tous les deux mois pour une séance. Le but de ces rencontres est de pouvoir résumer l'activité interventionnelle récente et de gérer les plannings à venir. Une approche thématique liée aux cas rencontrés est développée dans un but formatif.

Dans le contexte Covid, il ne nous a pas été possible de nous rencontrer mais un suivi personnel et des informations collectives ont été assurés tout au long de l'année.

Matériel

Il n'y a pas eu d'achat/renouvellement de matériel médico-technique et/ou vêtements professionnels durant cette année mais ce point doit être amélioré en 2021, en fonction des moyens financiers disponibles.

9. Propositions d'amélioration

Stages ambulance

Pour l'année 2021 et comme pour 2020 et les précédentes, il est prévu que chaque premier répondant vienne effectuer un stage d'un jour avec un équipage ambulance. Les techniques de bases seront ainsi revues. La formation, selon recommandations IAS, sera axée principalement sur l'aspect pratique prépondérant à leur activité. Nous désirons mettre en place une formation de base et continue en collaboration avec l'Association du CSU NVB qui gère le 2^{ème} dispositif PR144 du nord vaudois.

Alarme 144 sans le PR144

Nous continuons à monitorer de manière précise le nombre d'interventions sans PR. Les différentes sources d'erreurs doivent être analysées et transmises au Responsable 144. Le but étant la minimisation des cas sans PR suite à une erreur d'alarme.

Organisation de la gestion du stock et des commandes de matériel et autres

La responsable des PR organise le stock, les achats du matériel medicotechnique et les uniformes avec l'aide d'un PR référent. Au besoin, la responsable propose à la direction des améliorations et achats extraordinaires dans la limite du budget disponible.

Procédure d'aide aux gestes de secours (PAGS) par le 144 pour améliorer la survie des patients

Le projet principal pour l'année 2021 comme 2020 porte sur la délégation d'actes médicaux délégués par le biais des PAGS utilisés par le 144. Ces délégations nous permettraient de former les PR sur des gestes simples qui représentent une grande plus-value pour le patient. Une fois enseigné, les PR pourront appliquer ces gestes sur le terrain avec l'accord du 144 en attendant l'arrivée de l'équipage ambulancier. Il s'agit notamment de l'utilisation d'Epipen sur des cas de réactions anaphylactiques, d'hémogluco-tests sur des cas d'hypoglycémie, troubles de la conscience ainsi que la pose de garrot artériel.

Améliorer la couverture des secteurs d'intervention Posses-sur-Bex, Solalex et col de la Croix

Nous désirons également revoir le secteur afin de l'adapter au mieux aux impératifs de délai d'arrivée de l'ambulance. En effet, le village des Posses-sur-Bex et Solalex ne font pas partie du secteur actuellement couvert par les PR bien que géographiquement aussi éloignés de la base d'ambulances et attenants aux villages du secteur. De même, le col de la Croix s'avère très fréquenté durant la saison estivale.

En collaboration avec la DGS et le 144, nous aimerions repreciser les critères d'engagement des PR afin d'éviter les oublis, doutes et erreurs et donc l'absence d'engagement d'un PR disponible et très utile sur les interventions.

Démontrer le bénéfice patient des premiers soins d'urgence prodigués par le PR144

D'un point de vue logistique et pour répondre à la Directive IAS concernant le délai de réponse, le bénéfice d'avoir un PR sur site n'est plus à démontré. Par contre, la valeur ajoutée des premiers soins d'urgence donnés par un PR144 pour stabiliser et/ou améliorer l'état clinique du patient doit être mieux documenté et fera l'objet d'une étude qualité.

Malgré une année compliquée et très différente, notre équipe de PR est restée motivée et très disponible, nous les remercions pour leur engagement sans faille et pour le précieux travail accompli

10. Mot de la Responsable PR144

Une année de plus pour le dispositif PR144 Villars-Gryon. C'est un plaisir de collaborer et monitorer le travail de nos collègues ainsi que voir leur équipe s'agrandir. Nous tenons à ce qu'ils soient épaulés dans leur pratique et veillons à ce que toutes les conditions soient réunies pour assurer des prises en charge de qualité. Je remercie et félicite tous les Premiers Répondants pour leur précieux travail et engagement avec une attention particulière pour les 3 nouveaux arrivants qui ont rejoint l'équipe.

La collaboration est toujours très appréciée des collaborateurs du CSU CAVD qui notent une motivation et un grand intérêt lors des stages annuels effectués par chaque PR. Le dispositif prouve encore son efficacité et sa nécessité avec une excellente couverture de 95% des gardes et 151 interventions.

Aussi, malgré une situation sanitaire délicate, tous ont tenu à poursuivre leur mission de réponse à l'urgence bien que nous leur ayons laissé le choix. Une équipe soudée et motivée a été la clé pour l'adaptation à ces nouvelles conditions avec une excellente communication et leur bienveillance.

Nous avons à cœur de maintenir le dispositif et même de l'améliorer avec plusieurs projets en réflexion, notamment une formation continue améliorée, une redéfinition du secteur, une délégation de gestes médicaux délégués.

Premiers Répondants 144 Villars-Gryon

Mme Anne Linder Cossetto

Mme Vanessa Tavel

Mme Nathalie Gandillon

Mme Fernanda Contesse

Mme Alexandra Baillif

Mme Sélène Coasne

Mme Anouchka Gandillon

M. Jean-Pierre Arnold

M. Philippe Graf

M. David Rollier

M. Alain Rey

Responsable PR144

Tess Matthey Sophie

Responsable opérationnel

Julien Décombaz